

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE
PARGNY SUR SAULX
SEANCE du 18/02/2014**

L'an deux mille quatorze,
Le dix-huit février deux mille quatorze à vingt heures trente,
Le Conseil Municipal de la Commune régulièrement convoqué en date du onze février deux mille quatorze, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de PARGNY SUR SAULX sous la présidence de Mme GUERIN Denise, Maire.

Nombre de conseillers en exercice :	17
Nombre de conseillers présents :	10
Nombre de conseillers présents ou représentés	13
Nombre de conseillers excusés :	07
Nombre de conseillers absents :	

Étaient présents : Mme GUERIN Denise, M. RINALDI Serge, Mme AUBRY Christine, M. FRERSON Alain, M. SERGENT Jean-Marie, M. JEANNOT Christophe, M. LALLOUETTE Joël, M. PETRICIG Jean-Michel, Mme WINISDOERFFER Inès, M. ANGO Jacques-Vianney.

Absents :

Absents excusés : Mme BLOT Laura, M. EL KHIDER Mustapha, Mme FONTANIVE Marzéna et Mme LECLERE Claudine.

Pouvoirs : M. CABART Jean-Claude à M. ANGO Jacques-Vianney, M. GIRARD Pascal à M. SERGENT Jean-Marie, Mme SAINT PIERRE Valérie à Mme GUERIN Denise.

Secrétaire : Mme AUBRY Christine

Affiché le : 25/02/2014

OBJET : BUDGET PRIMITIF 2014 - VILLE
N°14 20

Considérant les propositions du Maire,
Considérant l'avis favorable de la commission des Finances réunie le 11 février 2014

LE CONSEIL MUNICIPAL,

ADOPTE le budget primitif 2014 de la commune équilibré comme suit :

<u>SECTION D'EXPLOITATION</u>		
<u>Dépenses et recettes</u> :		2 535 731 €
dont en dépenses :	-virement à la section d'investissement :	206 898 €
	-dépenses imprévues :	4 000 €
en recettes :	-excédent de fonctionnement reporté :	981 340 €
<u>SECTION D'INVESTISSEMENT</u>		
<u>Dépenses et Recettes</u> :		737 295 €
dont : en dépenses :	-restes à réaliser :	260 260€
en recettes	-virement de la section de fonctionnement :	206 898 €
	-excédent d'investissement reporté :	50 878 €
ADOPTE :	à l'unanimité des membres présents	

Fait à PARGNY SUR SAULX,
Le Maire,
Denise GUERIN.